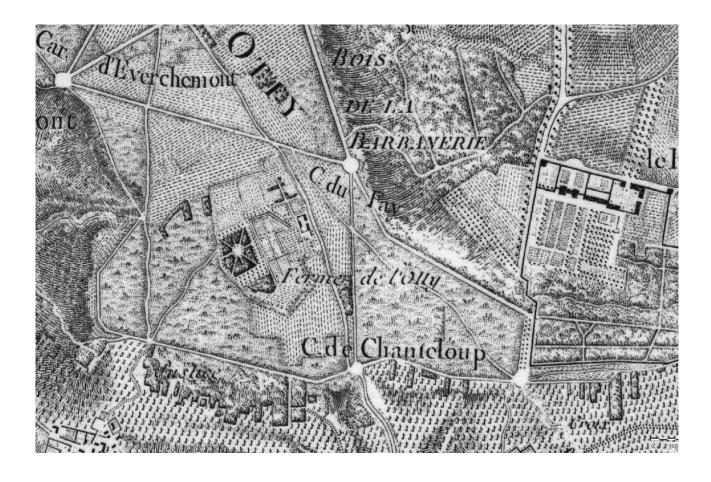
# LAFERME DE L'HAUTIL



Vincent DI SANZO

### La Ferme de l'Hautil

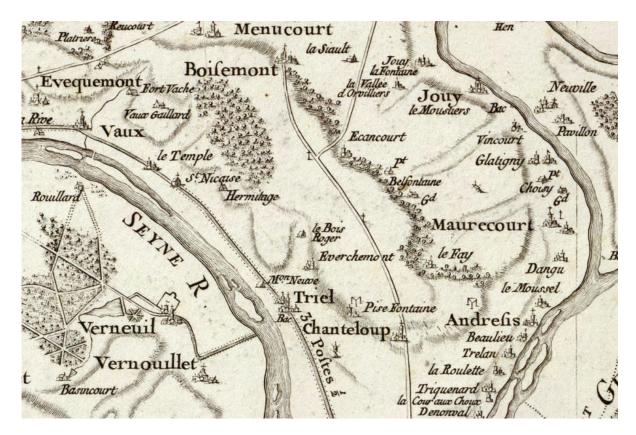
Localisation: 21 Rue Paul Meyan, L'Hautil (Triel-sur-Seine)

La ferme de L'Otty est une des constructions les plus anciennes de l'Hautil, un linteau au-dessus de la porte d'un bâtiment situé à l'arrière indique la date de 1784. Elle a été édifiée en bordure du chemin de Chanteloup à Courdimanche, actuelle RD22, sur l'emplacement de l'ancienne mare de Chanteloup.



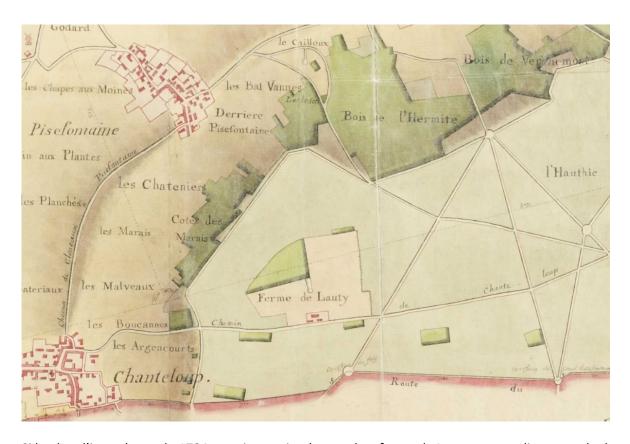
Au XVIIIe siècle, la carte de Cassini montre que la forêt a quasiment disparu du massif, à l'exception des vallées perchées autour de Vaux et de quelques bois. Le plateau de l'Hautil qu'on appelle planitre est recouvert de « landes » ou « friches » utilisées par les paysans comme pâture pour les chèvres, les moutons ou bien les vaches. Il fournit de la pierre meulière à bâtir et « ferrer » les routes. On y exploite déjà des carrières à plâtre.

Dans les écrits, les terres de l'Hautil sont souvent qualifiées de stériles aussi peut-on s'étonner de prime abord du lieu choisi pour y établir une ferme. D'autant plus que les exploitations existantes aux environs sont toutes établies sur les coteaux : Bellefontaine, la ferme du Fay, Ecancourt, la ferme rose de Boisemont pour ne citer que les plus importantes.

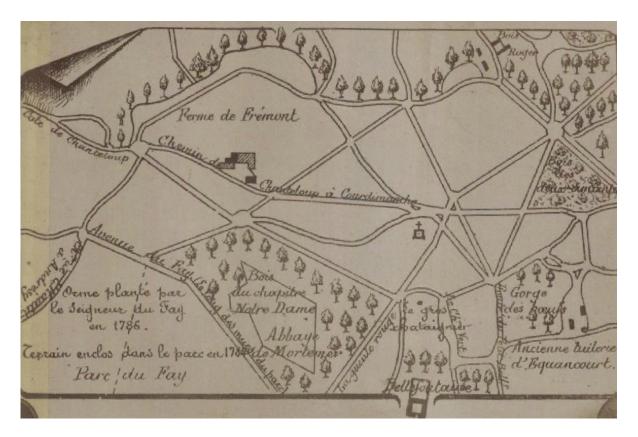


Carte de Cassini – 1762

#### La Ferme de Frémont



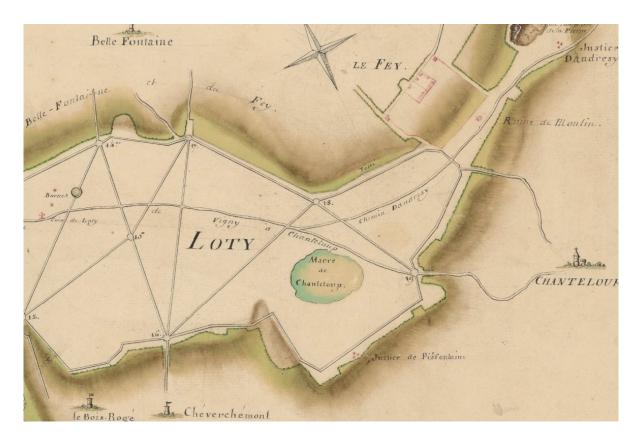
Si le plan d'intendance de 1784 mentionne simplement la « ferme de Lauty », nous disposons de deux plans de 1784 et 1786 du Parc du château du Fay, tout proche de la ferme, qui mentionnent au même emplacement la « ferme de Frémont » du nom de son propriétaire.



L'histoire naissante de la ferme s'inscrit dans le contentieux existant entre les habitants de Triel et les Religieuses de l'abbaye de Poissy au sujet des pâtures sur la Montagne de l'Hautil.

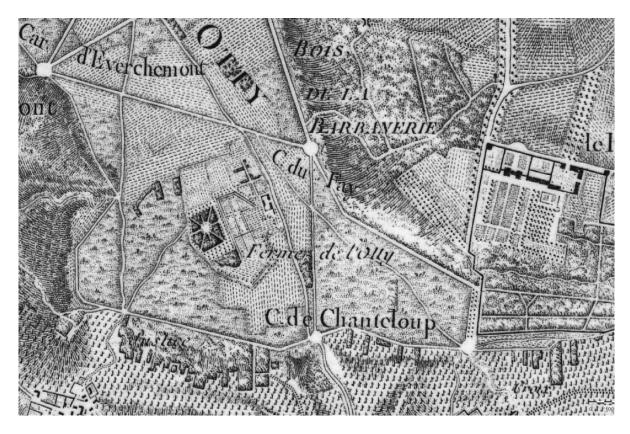
D'un temps immémorial les habitants de Triel avaient le droit de vaine pâture ou de pâturage sur la Montagne de l'Hautil, or en 1761 Louis XV publie une ordonnance qui autorisait le défrichement des terres incultes depuis 20 ans, les Religieuses de l'abbaye de Poissy revendiquent alors ces mêmes droits, s'en suit un litige qui va durer de nombreuses années. A cette occasion Roch Armerie, maire de Triel de 1800 à 1808 rédige un mémoire de l'Hauthie :

Le sieur Frémont s'est ruiné dans ses opérations, pour détruire et dessécher une mare dont les eaux ont inondé Triel, et détruit les titres du notariat; pour bâtir une maison et une grange; enfin, pour cultiver une terre ingrate, et qui devait rester sans culture: il est décédé insolvable.



La mare asséchée correspond à la mare de Chanteloup comprise entre le carrefour du Fay et celui du Grand Bellefontaine telle que celle-ci apparaît sur le plan de Loty levé par Joseph Bucy arpenteur de la maitrise des eaux et forêts de St Germain en Laye en 1758.

A quoi ressemblait la ferme à l'époque ? La carte des chasses du Roi publiée en 1792 nous en donne une petite idée.



La ferme de l'Otty comporte trois bâtiments, une maison, une grange et vraisemblablement une étable ou écurie. Au milieu de l'enclos on peut observer un canal à trois côtés, résurgence de l'ancienne mare peutêtre. A l'arrière est dessiné un parc et l'on observe plusieurs pièces de cultures. Le tout forme un ensemble de 12 hectares sans compter les autres terres défrichées alentour ainsi que les bois.

Frémont cède, peu avant 1790, la ferme au sieur Bourdon.

#### Bourdon de l'Oise

Bourdon de l'Oise, a acquis, par décret, ce petit corps de ferme qu'il n'a pas payé; il s'est fait donner par les dames de Poissy, un plein pouvoir de défricher tout ce qui pouvait dépendre d'elles; il s'y est ruiné, ses dettes ne sont pas encore payées, quoique l'élan du 3 août 1789 l'eut acquitté du paiement de sa cession. lit-on dans le mémoire de Roch Armerie.

Bourdon François Louis dit « Bourdon de l'Oise » était en 1786 procureur au parlement de Paris. Il fut partisan exalté de la Révolution. Député du département de l'Oise à la Convention, il vota la mort du roi, et se fit remarquer par la violence de ses opinions révolutionnaires. Envoyé dans la Vendée en qualité de commissaire, il blâma, mais trop tard, les excès des agents républicains. Déporté en Guyane il y meurt en 1798.

Après des études de droit à la Sorbonne, Bourdon devient clerc puis en 1783 avocat. En Juillet 1789, il est à la tête d'un bataillon de volontaires de 200 hommes, quelques jours après il reçoit la mission d'arrêter le commandant des troupes royales dans Paris.

Les privilèges des avocats ont été supprimés, aussi il abandonne son métier et devient pendant deux ans cultivateur dans la ferme de l'Hautil qu'il vient d'acquérir. Il s'est éloigné de la politique mais garde des contacts avec Paris qu'il rejoint en juillet 1792.

Quel intérêt les dames de Poissy ont-elles retiré de leur usurpation ? Un boisseau d'avoine par chaque arpent, à 15 livres le septier d'avoine, les 250 boisseaux leur procuraient une somme annuelle de 156 livres 6 sous. Elles ont détruit le pâturage de Chanteloup et de Pissefontaine, qui y envoyaient paître 350 vaches, et autant de chevaux, lorsque ces derniers n'étaient pas employés aux champs. poursuit Armerie.

La Révolution amena son lot de malheurs, les aliments de première nécessité viennent à manquer, il n'y a plus de pain, c'est la famine. Le district de St Germain en Laye réquisitionne des ouvriers pour faire battre le grain mais aussi des « graines à farines » que la loi du 4 mai 1793 impose aux fermiers et cultivateurs de déclarer à leurs Municipalités. Ils ont aussi obligation d'en apporter au marché afin qu'il soit suffisamment approvisionné.

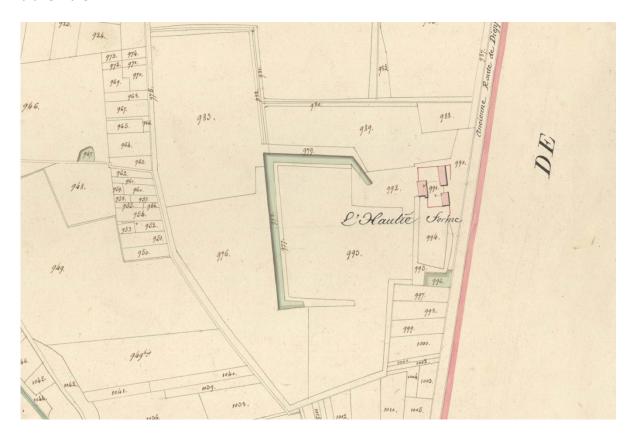
L'an 2 de la République, le vingt trois may mille sept cent quatre vingt treize le corps Municipal de Triel en exécution de la loy du 4 may présentement publiée, en conséquence de l'arrêté du jour d'hier, a commencé à recevoir les déclarations à faire par les possesseurs de grains et les visites domiciliaires en exécution de l'article 4 de la dite loi.

En conséquence s'est transporté à la ferme dite d'Autil appartenant au citoyen Bourdon, où étant arrivés nous y avons trouvés le citoyen Guclin de la dite ferme, lequel après lui avoir justifié le sujet de notre transport nous a déclaré et nous nous sommes convaincus, qu'il était seulement possesseurs de six septiers de bled à savoir deux qui étaient au moulin, et quatre qui étaient dans un grenier. Nous avons ensuite demandé combien il y avait d'individu dans la dite ferme, ledit Guclin nous a déclaré qu'il y avait y compris le chartier six personnes sans ceux que les travaux pouvaient nécessiter, ce qui nous a persuadé que les six septiers de bled étaient nécessaires à la consommation de la dite ferme.

Sommes ensuite redescendus à Triel, et voulant procéder aux visites domiciliaires, ayant trouvé la plupart des maisons fermées, nous avons ajournés cette opération au prochain sept heures du matin, avons signés : Blouin, maire et Thomassin Michel.

Parmi les héritiers de Bourdon de l'Oise figure son neveu Pierre Robert Bourdon, chevalier de la Légion d'honneur, conservateur des forêts et chasses du Roi à Rambouillet. Il restera propriétaire de la ferme jusqu'en 1846.

Sur le cadastre de 1821 la ferme est toujours composée de trois bâtiments, cour et enclos, du canal et d'une mare.



Cadastre de 1821

Les Bourdon louent la ferme, les occupants successifs furent nombreux.

En 1808 Gabriel Bailly cultivateur et Marie Jeanne Duval sa femme demeurent à la ferme de l'Auty peut-on lire dans l'acte de consentement au mariage de leurs fils Charles avec Catherine Robart.

En 1812, les héritiers Bourdon signent un bail à ferme avec Louis Hamot et Marie Anne Gouy sa femme demeurant à Ecancourt pour la ferme dite de l'Hautil pour six années moyennant 600 francs de fermage annuel.

En 1815 Louis Hamot rétrocède le bail à Lamotte Dominique, fermier à Triel pour 3 années.

En 1819 les Bourdon signent un bail de 9 années avec Jean Louis Cahanin, cultivateur de Poigny, pour la ferme de l'Autil et 102 hectares 14 ares de terre moyennant un loyer annuel de 875 francs.

On voit donc qu'à cette époque les terrains détenus étaient considérables, la ferme de l'Hautil, avec ses 102 hectares de terre, (le cadastre n'en fait apparaître que 70) était la plus grande exploitation d'un territoire qui était déjà très morcelé.



Carte d'Etat Major 1818 - 1824

En 1820 Cahanin rétrocède le bail à Etienne Muret, son gendre, pour sept années moyennant 600 francs de loyer annuel. Deux petits Hautilois verront le jour à la ferme, Jules Etienne Muret, le 16 Avril 1822 et Cécile Muret le 5 Octobre 1828. En 1841 la famille Muret occupait toujours la ferme.

C'est à cette époque que la commune de Chanteloup dispute à Triel le territoire de la ferme de l'Hautil. En effet lors la création du cadastre il a été nécessaire de définir les limites communales. Le 27 juillet 1820 peut-on lire dans un procès-verbal de délimitation :

Partans du carrefour de la gueule Rouge, quatrième point de reconnaissance où se réunissent les trois communes de Maurecourt, Chanteloup et Triel, la ligne de démarcation entre ces deux communes, ainsi que nous l'avons reconnu en présence des maires et indicateurs, est formée

1° par le chemin de la gueule Rouge ou de Maurecourt à Triel dans la direction Sud ouest jusqu'à la grande route de Dieppe

2° à gauche par la dite route dans la direction Sud jusqu'au fossé de l'enclos de la ferme de l'autil.

Arrivés à cet endroit il s'est élevé une contestation et MM le maire adjoint et indicateurs de Chanteloup ont prétendu que leur limite devait contourner les fossés formant l'enclos de la ferme et terrein adjacent jusqu'à l'extrémité du bois appartenant à .. sur Triel, où l'on irait rejoindre à ligne droite à travers les friches de l'autil, l'entrée d'un sentier à l'angle d'un bois au sieur Baillet sur Chanteloup, le dit sentier séparant un autre bois à Guillaume Letiveau sur Triel.

../..

MM le maire et indicateur de Triel se sont fortement opposés à la demande faite par Chanteloup pour changer leurs lignes de démarcation ; ils ont prétendu que de tous temps la ferme de l'autil et le terrein adjacent, compris entre la route de Dieppe et les fossés désignés par Chanteloup avaient fait partie de leur territoire et se trouvaient compris sur leurs états de section depuis la création des matrices de roles du cadastre.

La ferme de l'Hautil restera sur le territoire de Triel.

En 1846 la ferme est rachetée par Pierre Beringier, ancien notaire à Meulan et revient, à son décès en 1849, à sa veuve.

En 1852, en reconnaissance du procès gagné pour le domaine de l'Etat et la Commune de Chanteloup contre M. de Sainte Marie propriétaire du château du Faÿ, les sieurs Drevet de la ferme d'Hautil, Jean-Louis Robert, entrepreneur de maçonnerie et Augustin Bertolle, plâtrier ont décidé de construire une chapelle sur l'Hautil, en face de la ferme, sous le patronage de Saint Jean et de Sainte Barbe.

#### Le déclin

En 1860 la ferme passe à Xavier Evremont, comte De la Rochebrochard et Marie Amandine Guyon de Guercheville qui l'échange très rapidement avec Louis Honoré David et Jules François Goubeau contre une maison à Poitiers.

Ces derniers la revendent aussitôt, ils l'ont acquis le 8 août et la revendent le 2 septembre à Henri Edouard Vallée non sans en avoir au préalable, démembré plus de 52 hectares de terrains boisés. Les minutes du notaire Bonnet à Triel recensent 42 actes de vente entre août et mi octobre !

Les ventes sont réalisées en trois journées, le 19 août et les 7 et 14 octobre 1860 dans une organisation bien rodée, on affrète des omnibus gratuits pour relier Poissy à l'Hautil afin de permettre aux futurs acquéreurs, parisiens pour l'essentiel, de visiter les terrains.

Les terrains sont vendus entre 25 et 50 centimes le mètre carré, pour avoir un élément de comparaison, les terrains parisiens se vendent alors entre 15 et 30 francs le mètre carré.

25 A 50 centimes le mètre. — 525,000 mètres de terrains boisés, à La Chapelle-l'Hautel, le 19 août, par le ministère de Me BONNET, notaire à Treii. Vue admirable sur les vallées de la Seine, de l'Oise et sur Paris, avec pièce d'eau empoissonnée. Billets aller et retour à la gare de l'Ouest, rue St-Lazare; omnibus gratuits à tous les trains de Poissy à La Chapelle, le 19 août. S'ad. à MM. David et Goubeau, 4, rue Neuve, le matin; Maillet, r. de Trévise, 34.

Annonce parue dans le Journal des débats politiques et littéraires du 18 Août 1860

# TERRAINS DE 25 A 50 C. METRE.

A vendre, 317,000 mètres de terrains boisés, situés au hameau l'Hautil, commune de Triel, par le ministère de M° Bonnet, notaire, les 7 et 14 octobre.

Vue admirable sur les vallées de la Seine, de l'Oise et sur Paris.

208,000 mètres ont été vendus le 19 août dernier. Billets aller et retour à la gare de la rue Saint-Lazare.

Omnibus gratuits à tous les trains le 7 et 14 octobre, de Poissy aux terrains.

S'adresser à MM. David et Goubeau, 4, rue Neuve, le matun; Maillet, rue de Trévise, 34; Arthur Williams, rue de Rivoli, 236. Henri Edouard Vallet a acquis la ferme de l'Hautil avec 1h 45a de terre moyennant 8 000 francs, il la revend le 9 Mars 1863 à Ernest Simon Vallée, fabricant de plâtre, pour 12 200 francs avec 2h 64a de terres. Ernest Simon Vallée sera maire de Triel entre 1876 et 1888.

La maison d'habitation située sur la parcelle A991 sera démolie en 1877 d'après le cadastre (vraisemblablement un peu plus tôt).

# La fabrique à ficelles

Le 28 Juillet 1861, Etienne Barbas, filateur à Paris, avait acquis des sieurs David et Goubeau 4 000 mètres carré de terrain issu du démembrement de la ferme de l'Hautil. Il construisit une maison sur la parcelle A990 en bord de route, celle que l'on peut voir actuellement, ainsi qu'une fabrique à ficelles.

Il décède en 1880, ses fils Guillaume Auguste et Louis Paul reprennent l'affaire familiale.

```
BARBAS (P.), ficelles anglaises, oranges, roses, bleues, vertes, noires, rouges, et couleurs mélangées, fil à pêche, Turbigo, 30, passage de l'Ancre, 19; fabr. à L'Hautil (Seine-et-Oise). Barbot, Lagny, 89.
```

Annonce parue dans l'Annuaire du commerce et de l'industrie de Paris en 1889

En 1899 Gustave Jean Baptiste Denis rachète la maison aux Barbas. Dans l'adjudication du 15 décembre nous avons un court descriptif de la propriété :

Une maison bourgeoise située à l'Hautil de Triel, route départementale de Poissy à Magny et Pontoise en face de la Chapelle de l'Hautil.

Elle comprend:

- 1. Un bâtiment d'habitation élevé en sous-sols, d'un rez-de-chaussée auquel on accède par un double perron élevé de sept marches et qui renferme cinq pièces, d'un premier étage comprenant cinq chambres, le tout surmonté d'un grenier.
- 2. Constructions accessoires (bûcher, basse-cour, etc.)
- 3. Cour disposée en parterre devant la maison ouvrant sur la grande route par une grille
- 4. Jardin par derrière

Le tout d'une contenance de trois mille cinq cents seize mètres environ, par devant à la grande route à M. Vallée

#### Il est observé

- 1. que la propriété dont la désignation précède n'a aucun droit de jours, nonobstant l'état actuel des lieux, sur la propriété voisine appartenant à M. Vallée, que les jours existants peuvent être bouchés à la première réquisition de ce dernier
- 2. que M. Vallée est propriétaire du droit de fortage ou d'extraction de toutes pierres à plâtres sous la propriété objet des présentes par mise de la vente de ce droit qui avait été consenti par Mme Veuve Beringier à MM Esclavy & More représenté aujourd'hui par M. Vallée aux termes d'un acte passé devant Mr Bezauçon notaire à Poissy le 26/9/1855.

En lisant la description de la propriété, qualifiée de maison bourgeoise, on peine à trouver les caractéristiques d'une ferme. Par ailleurs la servitude du droit de fortage sous la propriété peut surprendre.

Gustave Denis, nouvel acquéreur, possède aussi la ferme située au 17 Chemin de la Roche.

## La ferme Joyeuse

En 1905 Blaise Lacoste rachète la propriété à Gustave Denis et la conservera jusqu'en 1921. L'atelier est transformé en étable. C'est à cette époque que la propriété est appelée ferme joyeuse, reprenant la destination initiale du lieu.



## La ferme de l'Ermitage

Pour un temps l'histoire de la ferme va être liée à celle de l'Ermitage. En effet Gabriel Rongier rachète les deux propriétés. L'Ermitage est un hôtel restaurant situé tout près, le dynamique propriétaire y organise de nombreuses manifestations comme la fête de l'école. Chaque année il prête son concours à la fameuse course cycliste la Polymultipliée de l'Hautil. Les convives du restaurant profitent des produits de la ferme.

# La Montagne à une heure de Paris

Le RESTAURANT de l'ERMITAGE et sa ferme, à 175 mètres d'altitude, au milieu des bois dominant les vallées de la Seine et de l'Oise, se trouvent dans un des plus beaux sites de la région parisienne. Installation simple avec chambres gaies et spacieuses, verger, Tennis et, à quelques pas de là, son merveilleux PANORAMA de plus de 40 km, d'horizon. Pension avec nourriture soignée depuis 30 francs Écrire: ERMITAGE de l'HAUTIL. par TRIEL (S.-et-O.). Téléphone n· 2 à Chanteloup, par Poissy.





En 1932 Rongier met en vente les deux propriétés.

Voici le descriptif de la ferme lors de son adjudication :

Une propriété située à l'Hautil, commune de Triel-sur-Seine, appelée « Ferme de l'Hautil », en bordure de la route, comprenant :

I - Une maison construite en meulière, élevée sur cave d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, comprenant huit pièces à l'étage et trois grands cabinets, greniers au-dessus. Devant la maison, parterre séparé de la grande route par un mur bahut surmonté de grille. Derrière, cour avec grande écurie, Hangar, poulailler, buanderie, réservoir, puits et citerne avec pompe.

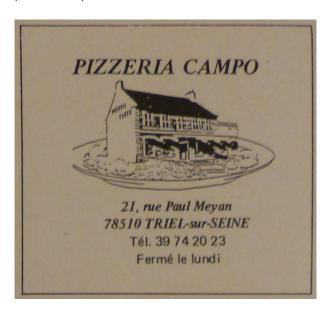
II - A gauche et légèrement en arrière sur le même terrain : Une villa appelée « Ker Linette » élevée sur soussol d'un rez-de-chaussée comprenant : une salle à manger, deux chambres et une cuisine, salle de bains. Grand jardin d'agrément et potager à la suite, clos de murs pour partie, et planté d'arbres en plein rapport. Volière. Grand bois. Pièce d'eau dans le fond. L'ensemble, d'une superficie totale de 18.185 mètres carrés environ.

La vente n'a pas du aboutir car en 1937 paraît à nouveau une annonce de mise en vente de « l'Hermitage de l'Hautil » à Triel-sur-Seine ainsi que sa dépendance appelée « Ferme de l'Hautil ».

Victor Ghione rachète en 1937 la ferme à Rongier puis en 1956 Roger Surgis, arboriculteur, en est le nouvel acquéreur.



En 1984 il n'y a que deux bâtiments, la maison en bord de route et en retrait sur le côté gauche un bâtiment qui pourrait être l'ancienne écurie. A l'arrière le canal a subsisté. La maison est transformée en pizzeria, la pizzeria CAMPO.



La pizzeria cesse son activité début des années 2000.

#### Sources:

Mémoire de l'Hauthie, Roch Armerie (vers 1800), Triel Mémoire & Histoire https://www.trielmemoirehistoire.fr/
Bourdon de l'Oise https://www.remy60.fr/decouvrir-remy/histoire/hommes-celebres/bourdon-de-loise/
Délibérations du conseil municipal de Triel 1779-1793, 1815-1830, Archives départementales des Yvelines
Cadastre de Triel, Archives départementales des Yvelines https://archives.yvelines.fr/
Baux à ferme, actes notariés, Archives départementales des Yvelines
Journaux anciens, Gallica <a href="https://gallica.bnf.fr/">https://gallica.bnf.fr/</a> et Presse locale ancienne, Archives départementales des Yvelines
Cartes anciennes, Géoportail (Etat-Major) <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/">https://www.geoportail.gouv.fr/</a>, Gallica (Plan de Loty), Archives départementales des Yvelines (Plan d'intendance) et Apur <a href="https://www.apur.org/dataviz/cassini-grand-paris/">https://www.apur.org/dataviz/cassini-grand-paris/</a> (Cassini et Chasses du Roi)
Chanteloup-Les-Vignes, Abbé Georges Pacaud, 1977